



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
NORMANDIE

GUIDE DE L'OBSERVATEUR 2020

Ornithologie

Comment envoyer ses données à la LPO ?

LPO NORMANDIE

1 INTRODUCTION

Evaluer la place des espèces, leur rareté, leur dynamique de population est essentiel si l'on veut éclairer les impacts des choix économiques et des politiques d'aménagement du territoire.

Jusqu'à maintenant, les ornithologues ont essentiellement concentré leurs efforts sur les espèces rares. Or, les espèces communes représentent l'essentiel des populations d'oiseaux et sont évidemment elles aussi soumises aux pressions des activités humaines.

Nous savons intuitivement que beaucoup d'entre elles diminuent, mais nous n'avons cependant pas d'outils régionaux d'analyse.

Les banques de données ornithologiques sont en effet la plupart du temps constituées d'espèces rares, les observateurs ne notant pas les oiseaux communs.

Qui plus est, si l'on pense que des changements dans les pratiques des décideurs économiques et politiques se feront uniquement sous pression des citoyens, il faut bien reconnaître que la recherche des oiseaux « intéressants » est peu motivante et difficile pour un plus large public et pour les observateurs débutants.

Combien de fois avons nous entendu dire : « Je ne note rien, parce que je ne vois que des oiseaux communs. Je ne suis pas capable de reconnaître les autres. »

Ce double constat nous a conduits à mettre en place une base de données qui reflète la réalité de l'importance de chaque espèce. Ainsi, dans notre base de données, il y a autant de merles noirs en proportion que dans le milieu naturel.

Transmettre vos données est donc une véritable action de protection de la nature. Ne les laisser pas dormir dans vos carnets !

Fin 2018, la base de données de la LPO comprend 460 000 données. Elle est organisée autour de quatre outils à votre disposition.

2 Quelle fiche utiliser et dans quel cas ?

- *promenade de 1h ou plus et quelle que soit la distance* → remplir une « fiche de relevé par site » : **01**
- *observation statique* → remplir une « fiche de relevé par site » sans cocher « comptage exhaustif » (et pour le suivi Migration l'indiquer dans la case Protocole enquête) : **01**
- *STOC EPS* → saisir une « fiche de relevé par site » en sélectionnant le protocole « STOC » et en mettant 2,5km pour la distance parcourue : **01**
- *observations ponctuelles* (on n'a pas noté toutes les espèces sur un site) → saisir sa donnée ponctuelle sur <https://www.faune-normandie.org/> ou l'application Naturalist : **02**
- *comptage des oiseaux d'eau Wetland* → faire la saisie sur <https://www.faune-normandie.org/> sur son site d'observation affecté : **02**
- *espèce très rare non notée sur la fiche de relevé* → saisir sa donnée sur <https://www.faune-normandie.org/> en faisant une description ou en mettant une ou des photos.
- *oiseau des jardins* → saisir ses données sur la « fiche Jardin LPO Normandie » : **03**

3 Les différentes fiches de saisie

[01] La fiche de relevé par site (relevés ornithologiques).

On la remplit sur le terrain (dans sa version papier ou dans son carnet personnel). Elle concerne les oiseaux réguliers des 5 départements normands (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) nicheurs, migrateurs ou hivernants (236 espèces).

TRANSMISSION : 2 systèmes au choix

1. manuel : on transmet la fiche papier à LPO-Normandie 11 rue du Docteur Roux 76300 Sotteville-lès-Rouen. A ce moment, elle est validée puis saisie dans la base de données.
2. informatique : au retour de la sortie, on la saisit soi-même dans un fichier Excel qu'il faut nous demander : « iObs_Site.xls » ou télécharger sur notre site web ou sur une version open office qu'il faut nous demander.

On la transmet alors par courrier électronique à :

fichesornitho-lponormandie@orange.fr.

Elle fera alors l'objet d'une validation, et basculera dans la base de données sans saisie supplémentaire. On peut garder pour soi la fiche papier. Attention : dans ce cas ne pas nous envoyer la version papier, cela ferait doublon avec celle transmise par voie électronique.

La prise en compte des oiseaux communs nécessite un protocole précis, faute de quoi une succession de mésanges bleues observées ici ou là ne pourrait être interprétée.

La « fiche de relevé par site » permet de noter toutes les espèces sur un site :

- Le site est défini par l'observateur, il est donc de superficie variable.
- La fiche est datée. Deux jours différents induisent deux relevés différents.

Le relevé est effectué dès lors que la plupart des oiseaux communs a été observée sur le site. Le temps pour l'effectuer varie en fonction de la compétence de l'observateur, de la superficie et de la nature du site. Une heure minimum paraît indispensable, même pour un observateur expérimenté. Lorsqu'on débute, il faut augmenter le temps d'observation.

Le nom de la commune (accessible par un menu déroulant) permet la localisation du site. **Passer absolument par le menu déroulant pour les noms de communes** (ne pas écrire soit même le nom de la commune) permet d'éviter les erreurs (orthographe ou confusion entre un lieu-dit et une commune), ce qui conduirait à un rejet des données par la base.

Un Merle noir ou un Busard Saint-Martin, observé lors d'un passage en voiture, ne donne pas lieu à une fiche de relevé, mais à une observation ponctuelle.

Nos fiches de relevés correspondent à ce que l'on appelle aujourd'hui un « formulaire » ou une « liste ». Il s'agit de noter toutes les espèces sur un site.

Jusqu'à maintenant nous pouvions calculer les fréquences pour une espèce d'années en années. Une espèce peut être notée une année sur 20% des fiches et dix ans après sur seulement 10% si elle a décliné. Mais si l'espèce est fréquente, elle peut avoir baissé en nombre avant d'avoir baissé en fréquence. Pour cela, la nouvelle fiche vous propose de prendre en compte les nombres (de couples ou d'individus) et calculera les diminutions ou augmentations (démarche quantitative). Vous êtes du reste peut-être habitué(e)s à inscrire des nombres d'oiseaux.

Si vous choisissez la démarche quantitative (on vous le conseille fortement !), **il vous suffira de cliquer sur le bouton « Comptage exhaustif »**. A ce moment vous devrez inscrire obligatoirement le nombre de km effectués lors de la sortie dans la case ad hoc qui apparaît en rouge (on peut écrire par exemple 2 ou 2,5, mais pas 2 km !, seulement des nombres). Vous constaterez que la colonne « Présence » qui permet de mettre une croix quand on n'a pas compté une espèce devient grisée et donc « non utilisable ». C'est normal, dans ce système, on doit mettre des nombres pour toutes les espèces !

On indique obligatoirement :

- le nombre d'individus
- ou/et le nombre de couples (ou chanteurs). Ainsi, deux chanteurs sur un site sont considérés comme deux couples, alors que deux oiseaux accompagnés de 3 jeunes sont considérés comme un couple. Le détail (mâle, femelle, jeunes) peut être indiqué dans la colonne « Remarques ». *A noter que les informations « nombre d'individus » et « nombre de couples » doivent pouvoir se cumuler. Donc, si vous avez noté 2 dans la colonne couples, n'indiquez un nombre dans la colonne « individus » que s'il s'agit d'individus différents.*
- l'indice de nidification (éventuel = E, probable = P ou certain = C).

Voir [l'annexe](#) pour vous aider à définir les [critères de nidification](#).

Afin de vous aider, en fonction de la date d'observation, le fichier exécutable iObsite modifie automatiquement les couleurs des espèces pour informer des périodes de nidification probables.

On peut indiquer (facultatif) :

- l'habitat.
- l'entité écologique (information disponible dans un onglet de la fiche)
- la durée de l'observation
- l'heure de début

Si vous voulez mettre simplement des croix de présence ou mixer nombre-croix, il suffit de ne pas cocher la case « comptage exhaustif ». On le déconseille, car la fiche est alors seulement « qualitative » et apporte moins d'informations. Mais c'est mieux que pas de fiche !

Pas de stress concernant l'évaluation des nombres ! Il ne s'agit pas de compter très précisément mais bien de mettre un ordre de grandeur le plus crédible possible en fonction de ce que l'on a vu. Ainsi, une croix pour « courlis » veut dire que l'on a vu 1 ou...1000 courlis, tandis

que 200 veut dire que c'est quelques centaines. C'est tout de même plus précis ! Et ce n'est pas grave s'il y en avait en fait 275 ou 185.

ATTENTION ! Les fiches de relevé « quantitatives » (on coche la case Comptage exhaustif) sont réservées à des parcours (ou transects). Si vous restez 2 h au même endroit (par exemple pour un point migration ou un point d'observation en mer), il faut utiliser les fiches de relevé « qualitatives » (on ne coche pas la case Comptage exhaustif).

Cas particulier des points **STOC** :

Pour un point STOC (10 points d'écoute répartis sur 4 km²), vous pouvez faire une fiche de relevé en cumulant les espèces sur les 10 points et en notant les espèces rencontrées sur le parcours entre les points et dans ce cas, vous indiquez 2,5 km. Ce qui correspond à 50 ha, soit à peu près la superficie prospectée dans ce cas.

La saisie des données se fait sur le site <https://www.vigie-plume.fr/>. Pour demander un carré STOC, contacter la LPO Normandie pour attribution.

Mesure des distances parcourues :

Pour calculer la distance, il existe un outil très pratique : Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr>).

Les relevés peuvent être effectués au gré des possibilités des observateurs, en tout lieu et à tout moment de l'année, y compris en zone urbaine.

Toute espèce observée sur un site et qui ne figure pas sur la liste doit être saisie sur Faune-France avec le maximum de détails,

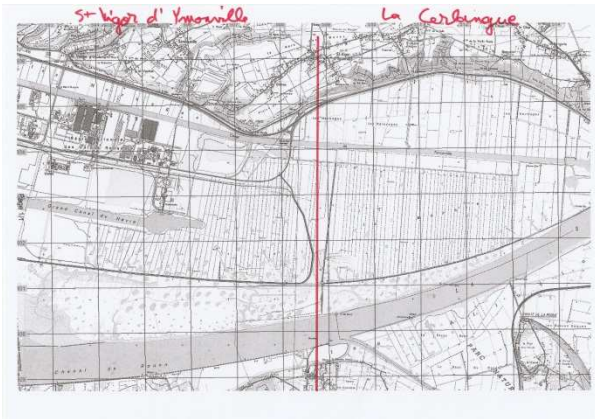
Les espèces introduites doivent aussi être saisies sur Faune-France.

Il est conseillé de nous faire parvenir une localisation précise pour tous les cas de nidification des espèces en caractères gras dans la liste (nicheurs rares).

Cas particuliers pour certaines communes:

- Eure : Poses. Les relevés faits sur les étangs de Poses doivent indiquer la commune **Poses** lorsqu'ils concernent le lac des deux Amants et la commune **Tournedos sur Seine** lorsqu'ils concernent la Grande Noé.
- Eure : Vernon. Les relevés faits rive gauche de Vernon doivent indiquer la commune **Vernon** et ceux effectués rive droite (Vernonnet et forêt de Vernon) doivent indiquer la commune **Bois-Jérôme St Ouen**.
- Seine-Maritime : Heurteauville. Les relevés faits sur la tourbière doivent indiquer la commune d'**Heurteauville** et ceux faits dans les prairies humides du nord de la tourbière la commune de **Le Trait**.
- Seine-Maritime : Estuaire de la Seine. Les relevés faits sur la ville du Havre (incluant la forêt de Montgeon) et sur la zone portuaire doivent indiquer la commune **Le Havre** et les relevés faits dans le marais du Hode la commune **Saint-Vigor d'Ymonville** (du Pont de Normandie

jusqu'à la route de l'estuaire et du chemin de l'ancien bac du Hode) et **La Cerlangue** (pour les prairies de la demi-lune et celles à l'Est de la zone précédente).



[02] Les observations ponctuelles

Vous pouvez désormais saisir vos données naturalistes (et donc les données d'oiseaux) sur le portail national Faune-France. Celui-ci est le portail de la LPO, ainsi que de plusieurs autres associations ornithologiques partenaires, dont le Groupe Ornithologique Normand (GONm) en Normandie.

<https://www.faune-normandie.org>



Si vous avez une tablette ou un smartphone, vous pouvez télécharger l'application gratuite NaturaList. Vous pouvez alors saisir directement vos données sur cette application.

Ceci concerne aussi les espèces très rares ou accidentelles : ces données sont analysées et validées par le Comité d'Homologation Régional (CHR, constitué en commun avec le Groupe Ornithologique Normand).

ATTENTION ! les informations publiées sur Infonat doivent aussi être saisies sur Faune-Normandie. Infonat est une application de discussion, pas une base de données.

[03] La fiche Jardin

La fiche Jardin permet un suivi par quinzaine des espèces présentes observées sur le lieu d'habitation, campagne ou ville.

La fiche est annuelle. Toutes les espèces peuvent être notées, y compris celles observées en vol ou celles visibles de son jardin.

Barrer la ou les quinzaines en cas d'absence (départ en congés) et noter en fin d'année, avant transmission le nombre de quinzaines d'observation par espèce dans la colonne de droite.

Une version informatique existe (nous la demander ou la télécharger sur le site web de la LPO Normandie). Ces données sont elles aussi intégrées à la base de données.

4 Annexe Critères de nidification (comment compter les oiseaux)

L'annexe reste libre d'interprétation en fonction des compétences de l'observateur.

Les espèces non présentes dans le tableau sont soumises à homologation.

Noter « *Nicheur éventuel* » dans la fiche site pour toute espèce si l'observateur a peu d'éléments mais que l'observation a lieu en *saison favorable*.

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Accenteur mouchet	03 à 07	Présence= nicheur probable			
Aigrette garzette	02 à 05	Nid occupé = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Rare et localisé
Alouette des champs	03 à 07	Chanteur = nicheur probable en mars et avril et Présence d'avril à juillet= nicheur probable			
Alouette lulu	03 à 07	Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé
Autour des palombes	05 à 07	Parade ou alarme = nicheur probable			Rare
Avocette élégante	04 à 07	Nid ou poussins = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Rare et localisé
Balbuzard pêcheur	05 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Rare et localisé
Barge à queue noire	04 à 07	Poussins = nicheur certain, couple en parade, alarme = nicheur probable			Rare et localisé
Barge rousse		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasse des bois	05 à 07	Croûle = nicheur probable	Croûle : survol du territoire + cris		Occasionnel et localisé
Bécasseau cocorli		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasseau maubèche		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasseau minute		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasseau sanderling		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasseau variable		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécasseau violet		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bécassine des marais	05 à 07	Si elle chevrote = nicheur éventuel, alarme = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain	Chevrotement = son des rectrices externes		Occasionnel et localisé
Bécassine sourde		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bec-croisé des sapins	toute l'année	Juvéniles non volants = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Occasionnel et localisé
Bergeronnette de Yarrell	04 à 06	Couple cantonné = nicheur probable	Ne compter que les nicheurs certains, seuls les mâles sont identifiables		Occasionnel et localisé
Bergeronnette des ruisseaux	04 à 07	Mâle Chanteur ou couple observé = nicheur probable			
Bergeronnette flavéole	15/05 à 07	Mâle cantonné = nicheur probable			
Bergeronnette grise	04 à 07	Un oiseau posé sur un bâtiment = nicheur probable.			

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Bergeronnette printanière	15/05 à 07	Mâle cantonné = nicheur probable			
Bernache à ventre pâle		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bernache cravant		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bernache du Canada	04 à 06	famille contactée ou Nid occupé = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		
Bernache nonnette		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bihoreau gris	05 à 06	Oiseaux cantonnés = nicheur éventuel, poussins non volants=nicheur certain			Occasionnel et localisé
Bondrée apivore	06 au 15/07	Toute observation = nicheur probable			
Bouscarle de Cetti	04 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Bouvreuil pivoine	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Bruant des neiges		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Bruant des roseaux	04 à 15/07	Présence = nicheur probable			
Bruant jaune	04 à 15/07	Présence = nicheur probable			
Bruant proyer	04 à 15/07	Présence = nicheur probable			
Bruant zizi	04 à 15/07	Présence = nicheur probable			
Busard cendré	05 à 07	Cantonnement = nicheur probable, passage de proie=nicheur certain			
Busard des roseaux	05 à 07	Cantonnement = nicheur probable, passage de proie=nicheur certain			
Busard Saint-Martin	05 à 07	Cantonnement = nicheur probable, passage de proie=nicheur certain			
Buse variable	04 à 07	Toute observation = nicheur probable			
Butor étoilé	04 à 07	Mugissement = nicheur probable	Mugissement = cri du Butor		Rare et localisé
Caille des blés	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Canard chipeau	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Occasionnel et Rare
Canard colvert	05 à 07	Couple = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain			
Canard pilet	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Occasionnel et Rare
Canard siffleur		Ne niche pas en Normandie, on compte les individus			
Canard souchet	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs		Rare

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Élément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
			certains		
Chardonneret élégant	15/04 à 07	Chanteur ou couple = nicheur probable			
Chevalier aboyeur		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Chevalier arlequin		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Chevalier culblanc		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Chevalier gambette	05 à 07	Parade ou alarme = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain			Occasionnel et Rare
Chevalier guignette		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Chevalier sylvain		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Chevêche d'Athéna	03 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Choucas des tours	04 à 07	Présence= nicheur probable		Dans les colonies, avant naissance des jeunes, on divise par 2 le nombre d'individus pour obtenir le nombre de couples estimés. Après la naissance des jeunes, dès le mois de juin, on ne peut plus mettre d'indice de nidification.	
Chouette hulotte	03 à 07	Mâle Chanteur = nicheur probable			
Cigogne blanche	03 à 07	Nid occupé = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		
Cigogne noire	04 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Rare
Cisticole des joncs	03 à 09	Chanteur = nicheur probable			
Cochevis huppé	03 à 07	Chanteur ou Présence sur un site favorable = nicheur probable			
Combattant varié		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Corbeau freux	04 à 06	Colonie = nicheur certain		Dans les colonies, avant naissance des jeunes, on divise par 2 le nombre d'individus pour obtenir le nombre de couples estimés. Après la naissance des jeunes, dès le mois de juin, on ne peut plus mettre d'indice de Nidification.	
Cormoran huppé	04 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Rare et localisé
Corneille noire	04 à 07	Couple observé = nicheur probable		Compter les couples et non les groupes d'individus	
Coucou gris	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Courlis cendré	03 à 06	Chanteur ou parade = nicheur probable			Rare et localisé

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Élément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Courlis corlieu		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Cygne noir	03 à 07	Nid occupé ou famille = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		
Cygne tuberculé	03 à 07	Nid occupé ou famille = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		
Echasse blanche	05 à 07	Alarme = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain			Rare et localisé
Effraie des clochers	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Eider à duvet		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Engoulevent d'Europe	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Epervier d'Europe	05 à 07	Présence = nicheur probable			
Etourneau sansonnet	04 à 07	Chanteur ou couple = nicheur probable			
Faisan de Colchide	04 à 07	Chanteur ou couple = nicheur probable			
Faucon crécerelle	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Faucon émerillon		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Faucon hobereau	15/05 à 07	Présence = nicheur probable			
Faucon pèlerin	04 à 07	Alarme = nicheur probable	En période de Nidification le mâle et la femelle sont posés non loin (10 à 20 m) l'un de l'autre.		Rare et localisé
Fauvette à tête noire	15/04 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Fauvette babillarde	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Fauvette des jardins	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Fauvette grisette	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Fauvette pitchou	03 à 07	Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé
Fou de Bassan		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Foulque macroule	05 à 07	Présence en milieu favorable = nicheur probable			
Fuligule milouin	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		Rare et localisé
Fuligule milouinan		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Fuligule morillon	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains		
Fulmar boréal	04 à 07	Oiseau cantonné près des falaises = nicheur probable			Rare et localisé

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Élément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Gallinule poule-d'eau	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Garrot à œil d'or		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Geai des chênes	15/04 à 07	Présence= nicheur probable			
Gobemouche gris	15/05 à 07	Présence= nicheur probable			
Gobemouche noir		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Goéland argenté	04 à 07	Alarmes = nicheur probable, Nids trouvés = nicheur certain			
Goéland brun	05 à 07	Alarmes = nicheur probable, Nids trouvés = nicheur certain			Rare et localisé
Goéland cendré		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Goéland leucopnée	04 à 07	Alarmes = nicheur probable, Nids trouvés = nicheur certain			Rare et localisé
Goéland marin	04 à 07	Alarmes = nicheur probable, Nids trouvés = nicheur certain			
Gorgebleue à miroir	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé
Grand Corbeau	03 à 07	Parades = nicheur probable, Nid occupé ou jeunes = nicheur certain			Rare et localisé
Grand Cormoran	04 à 08	Nid occupé = nicheur certain			
Grand Gravelot	15/04 à 06	Alarme = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain	Ne niche que dans le Cotentin		Rare et localisé
Grand Labbe		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Grande Aigrette	03 à 07	Oiseau à bec noir en milieu favorable = nicheur éventuel, Nid occupé = nicheur certain			Rare et localisé
Gravelot à collier interrompu	05 à 08	Alarme, couple cantonné = nicheur probable, poussins = nicheur certain			Rare et localisé
Grèbe à cou noir	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain			Occasionnel et localisé
Grèbe castagneux	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Grèbe esclavon		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Grèbe huppé	04 à 07	Adulte au comportement territorial ou parades = nicheur probable, Nid occupé ou jeunes = nicheur certain			
Grèbe jougris		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Grimpereau des bois	04 à 06	Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Élément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Grimpereau des jardins	15/03 à 07	Présence = nicheur probable			
Grive draine	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Grive litorne		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Grive mauvis		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Grive musicienne	03 à 07	Chanteur en mars, et présence d'avril à juillet = nicheur probable			
Grosbec casse-noyaux	05 à 07	Présence = nicheur probable			
Grue cendrée		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Guifette noire		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Guillemot de Troïl		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Harle bièvre		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Harle huppé		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Harle piette		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Héron cendré	03 à 07	Nid occupé = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains	Estimer le nombre de Nids pour avoir le nombre de couples.	
Héron gardeboeufs	03 à 07	Nid occupé = nicheur certain	Ne compter que les nicheurs certains	Estimer le nombre de Nids pour avoir le nombre de couples.	Rare et localisé
Héron pourpré		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Hibou des marais	05 à 07	Individu observé= nicheur éventuel, couple = nicheur probable, Nid occupé = nicheur certain			Occasionnel et localisé
Hibou moyen-duc	04 à 07	Chanteur = nicheur probable; cris des jeunes de mai à juillet = nicheur certain			
Hirondelle de fenêtre	05 à 08	Présence = nicheur probable ; Nid occupé = nicheur certain		En mai, avant la sortie des jeunes, diviser par 2 le nombre d'oiseaux pour avoir le nombre de couples.	
Hirondelle de rivage	05 à 08	Présence = nicheur éventuel ; Nid occupé = nicheur certain		Se mettre à distance pour compter le nombre de cavités occupées.	

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Hirondelle rustique	04 à 08	Chanteur en avril et présence de mai à août= nicheur probable; Nid occupé = nicheur certain		En mai, avant la sortie des jeunes, diviser par 2 le nombre d'oiseaux pour avoir le nombre de couples.	
Huïtrier pie	05 à 07	Couple vu ou alarme = nicheur éventuel ; Nid occupé ou poussins = nicheur certain			Rare et localisé
Huppe fasciée*	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Rare
Hypolaïsictérine	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Occasionnel et localisé
Hypolaïs polyglotte	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Ibis falcinelle	05 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Occasionnel et localisé
Labbe parasite		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Labbe pomarin		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Linotte mélodieuse	04 à 07	Présence = nicheur éventuel ; Chanteur = nicheur probable		En mai, avant la sortie des jeunes, diviser par 2 le nombre d'oiseaux pour avoir le nombre de couples.	
Locustelle luscinoïde	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé
Locustelle tachetée	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Loriot d'Europe	15/05 à 07	Chanteur ou cris = nicheur probable			
Macreuse brune		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Macreuse noire		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Marouette ponctuée	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Occasionnel et localisé
Martinet noir	06 à 07	Oiseaux se poursuivant et criant = nicheur probable, Nid occupé = nicheur certain		En juin, avant la sortie des jeunes, diviser par 2 le nombre d'oiseaux pour avoir le nombre de couples; des couples isolés peuvent exister.	
Martin-pêcheur d'Europe*	05 à 07	Présence = nicheur probable			
Merle à plastron*	05 à 07	Chanteur = nicheur éventuel		Dans le Cotentin un nicheur occasionnel pourrait être envisageable.	
Merle noir	03 à 07	Présence = nicheur probable		Noter 1 couple dès que l'on contacte un individu distant de plus de 100 m des autres individus.	
Mésange à longue queue	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Mésange bleue	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Mésange charbonnière	03 à 07	Présence = nicheur probable			

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Mésange huppée	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Mésange noire	15/04 à 07	Présence = nicheur éventuel, chanteur = nicheur probable			Rare
Mésange nonnette	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Milan noir	06 à 07	Présence = nicheur éventuel, couple=nicheur probable, Nid occupé=nicheur certain			Occasionnel et localisé
Milan royal		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Moineau domestique	03 à 08	Présence = nicheur probable		Compter les mâles pour avoir le nombre de couples.	
Mouette mélanocéphale	03 à 07	Nid occupé = nicheur certain	Espèce sensible au dérangement.	Estimer le nombre de couples en divisant par 2 le nombre d'adultes.	Rare et localisé
Mouette pygmée		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Mouette rieuse	03 à 07	Nid occupé = nicheur certain	Espèce sensible au dérangement	Estimer le nombre de couples en divisant par 2 le nombre d'adultes.	Rare et localisé
Mouette tridactyle	15/04 à 07	Nid occupé = nicheur certain		Compter les Nids occupés	Rare et localisé
Nette rousse	05 à 07	Poussins vus = nicheur certain			Rare et localisé
Œdicnème criard	03 à 08	Présence = nicheur éventuel, Chanteur = nicheur probable			Rare et localisé
Oie cendrée	04 à 07	poussins vus = nicheur certain			Occasionnel
Oie rieuse		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Ouette d'Egypte	03 à 07	Poussins vus = nicheur certain			Rare et localisé
Panure à moustaches	04 à 07	Présence = nicheur probable			Rare et localisé
Perdrix grise	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Perdrix rouge	04 à 07	Poussins vus = nicheur certain			Rare et localisé
Perruche à collier	02 à 07	Cavité occupée = nicheur certain			Rare et localisé
Petit Gravelot	04 à 07	Alarme = nicheur probable, poussins vus = nicheur certain. En juin et juillet: Présence = nicheur probable			
Phragmite des joncs	15/04 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Pic épeiche	03 à 07	Présence = nicheur probable		Pas plus d'un couple tous les 300	

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
				m	
Pic épeichette	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Pic mar	03 à 07	Présence = nicheur probable		Pas plus d'un couple tous les 300 m	
Pic noir	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Pic vert	03 à 07	Présence = nicheur probable		Pas plus d'un couple tous les 500 m	
Pie bavarde	15/03 à 07	Présence = nicheur probable			
Pie-grièche écorcheur	15/05 à 07	couple = nicheur probable, nourrissage de jeunes = nicheur certain			Rare et localisé
Pigeon biset	03 à 09	Présence = nicheur éventuel; couple, chant ou parade = nicheur probable, poussins = nicheur certain			
Pigeon colombin	03 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Pigeon ramier	03 à 09	Couple, Chanteur ou parade = nicheur probable			
Pingouin torda		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Pinson des arbres	03 à 07	Chanteur en mars, Présence à partir d'avril = nicheur probable			
Pinson du Nord		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Pipit des arbres	04 à 07	Chanteur en avril et Présence à partir de mai = nicheur probable			
Pipit farlouse	03 à 07	Chanteur en mars et avril et Présence à partir de mai = nicheur probable			
Pipit maritime	03 à 07	Chanteur en mars et avril et Présence à partir de mai = nicheur probable			Rare et localisé
Pipit spioncelle		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Plongeon arctique		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Plongeon catmarin		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Plongeon imbrin		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Pluvier argenté		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Pluvier doré		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Pouillot fitis	05 à 07	Chanteur = nicheur probable			

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Elément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Pouillot siffleur	15/05 à 07	Chanteur = nicheur probable			Surtout localisé 27 et 61
Pouillot véloce	04 à 07	Chanteur = nicheur probable			
Puffin des Anglais		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Puffin des Baléares		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Puffin fuligineux		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Râle d'eau	15/04 à 07	Présence = nicheur probable			Rare et localisé
Râle des genêts	05 à 07	Chanteur = nicheur éventuel, Chanteur cantonné sur une longue période = nicheur probable			Rare et localisé
Roitelet à triple-bandeau	15/04 à 07	Présence = nicheur probable			
Roitelet huppé	15/03 à 07	Présence = nicheur probable			
Rosignol philomèle	15/05 à 07	Présence = nicheur probable			Localisé
Rougegorge familier	15/03 à 07	Présence = nicheur probable			
Rougequeue à front blanc	15/05 à 07	Présence = nicheur probable			
Rougequeue noir	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Rousserolle effarvatte	15/05 à 07	Présence = nicheur probable			
Rousserolle verderolle	06 à 07	Présence = nicheur probable			
Sarcelle d'été	05 à 07	crécelle = nicheur probable, poussins = nicheur certain	Crécelle = cri du mâle		Rare et localisé
Sarcelle d'hiver	05 à 07	poussins = nicheur certain			Rare et localisé
Serin cini	04 à 07	Présence = nicheur probable			
Sittelle torchepot	15/03 à 07	Présence = nicheur probable		Pas plus d'un couple tous les 50 m	
Sizerin flammé		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Spatule blanche	04 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Rare et localisé
SterNe caugek	05 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Occasionnel et localisé
Sterne naine	05 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Occasionnel et localisé
Sterne pierregarin	05 à 07	Nid occupé = nicheur certain			Rare et localisé
Tadorne de Belon	05 à 07	Couple = nicheur probable, poussins = nicheur certain			
Tarier des prés	15/05 à 07	Chanteur dès le 15/05 ou Présence à partir de juin = nicheur probable	Uniquement en prairies humides		Rare et localisé
Tarier pâtre	04 à 07	Présence = nicheur probable			

Nom de l'espèce	dates de Nidification probable	Indice de Nidification	Remarques pour les indices de Nidification	Élément de comptage des couples	critère de rareté pour les nicheurs
Tarin des aulnes	03 à 07	Présence en juin et juillet = nicheur éventuel, jeunes non volants = nicheur certain	Niche dans les épicéas		Occasionnel
Torcol fourmilier		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Tourneperre à collier		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Tourterelle des bois	05 à 07	Présence = nicheur probable			
Tourterelle turque	03 à 09	Présence = nicheur probable			
Traquet motteux		Ne niche pas en Normandie ; on compte les individus			
Troglodyte mignon	03 à 07	Présence = nicheur probable			
Vanneau huppé	15/03 à 07	Alarmes ou parades = nicheur probable, poussins = nicheur certain			Rare
Verdier d'Europe	04 à 07	Présence = nicheur probable			